

CLUB DES FALAISES

REGLEMENT INTERIEUR

Ce présent règlement définit les points particuliers non abordés dans les statuts du Club des Falaises et qui peuvent varier en fonction des décisions prises en conseil d'administration.

1- CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit 6 fois par an au minimum et débat sur divers sujets concernant le club.

2-ACTIVITES PROPOSEES

Le Conseil d'Administration propose tous les ans, voire en cours d'année, plusieurs activités, hors vacances scolaires. **Pendant les vacances scolaires les activités peuvent être exercées à la discrétion des responsables et surtout suivant la disponibilité des salles et terrain de jeux.**

2.1 - ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Le club propose diverses activités à ses adhérents :

- **Balade** : mercredi et jeudi tous les 15 jours.
- **Boules bretonnes** : lundi
- **Chant** : mercredi tous les 15 jours
- **Gymnastique Adaptée** : mardi et jeudi, 2 séances par jour
- **Gymnastique d'Entretien** : jeudi
- **Jeux divers** : lundi et jeudi
- **Palets** : mercredi
- **Tarots** : vendredi

2.2 - ACTIVITES ANNUELLES

221- REPAS AVEC ANIMATIONS

- Repas du Printemps : repas dansant
- Repas de l'Automne : repas dansant
- Galette des Rois : chaque responsable est libre de l'organiser au cours de son activité.

222 - VOYAGES ET SORTIES

- Des sorties d'1 ou 2 journées et voyages d'une semaine sont proposés aux adhérents tous les ans.

3- DIVERS

Le Conseil d'administration fixe tous les ans le montant de l'adhésion au Club.

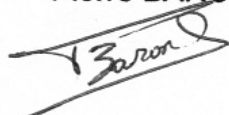
Pour la gymnastique le Club des Falaises adhère à la Fédération Française EPMM Sports pour tous. En conséquence les adhérents participant à cette activité font l'objet d'une licence obligatoire.

Le Club des Falaises est assuré multirisques auprès de Groupama (contrat « AFFINITES ») : Assurance responsabilité civile associative et manifestations diverses, protection juridique, Assurance des accidents corporels, Assurance du mobilier et matériel de l'association

Approuvé par le Conseil d'administration le 26/11//2023

Le Président

Pierre BARON



La Secrétaire

Véronique OLLIVIER

